



SUD Commerces et Services
Rhône Alpes Auvergne
125 rue Garibaldi 69006 LYON
Tel : 09 60 00 15 06

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

GRAND FRAIS

VICTOIRE POUR LES SALARIÉS ! LES PREMIÈRES ÉLECTIONS PROFESSIONNELLES ORDONNÉES PAR LE TRIBUNAL

La justice donne raison ce lundi 9 janvier à la demande des salariés de mise en place d'élections professionnelles dans les magasins « Grand Frais » appartenant au groupe PROSOL et reconnaît l'existence d'unité économique et sociale entre les trois sociétés des « Grand Frais » de Bron, Pierre Bénite et Rillieux la Pape.

Une victoire pour les salariés soutenus par le syndicat SUD commerces et services qui obtiennent de pouvoir faire élire leurs représentants du personnel. Le gérant identique à toutes ces sociétés n'est pas un adepte de « dialogue social », il va pourtant devoir s'y mettre car la mise en place des élections est ordonné par le tribunal sans délais.

« Grand Frais » pensait en connaître un rayon avec ses montages de sociétés (diviser les épiciers , les caissiers , les bouchers ,...) mais l'action syndicale des salariés ouvre une première étape à la reconnaissance de la communauté de travail et à leur droit d'être représentés dans le magasin.

La conflictualité de classe appelée pudiquement « *dialogue social* » va devoir se réchauffer entre les salariés et « Grand Frais » qui doit déclencher immédiatement les élections du Comité Social et Économique !

Notre syndicat SUD COMMERCE ET SERVICES appelle l'ensemble des salariés des enseignes « Grand Frais » à se rapprocher d'elle afin qu'ils puissent collectivement faire valoir leur droit et en gagner d'autres.